

Communiqué

LE MAINTIEN DU PROJET DE LOI RÉGRESSIF RÉFORMANT NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE « N'A QUE TROP DURÉ ! »

Malgré le soutien de 60 % de la population, le Président de la République et son gouvernement restent sourds au mouvement social engagé depuis 6 semaines.

Le gouvernement continue d'expliquer que son projet est juste et simple, en niant la réalité d'une volonté de régression sociale au service du capital : travailler plus longtemps pour des pensions plus basses avec le soutien d'organisations syndicales d'accompagnement.

Quelle est la légitimité du Président de la République pour appliquer un programme politique basé sur la régression sociale, ayant été élu par défaut ?

Le non-respect des organisations syndicales très largement majoritaires qui luttent avec détermination et courage, accompagné de l'opinion publique, est inacceptable et confirme la volonté de ce gouvernement de piétiner **la démocratie** pour répondre aux exigences du grand capital.

Nous partageons les propos du Premier Ministre : que cela « *a trop duré* », lui proposant par conséquent de retirer son projet de loi de réforme des retraites.

En cas contraire, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. en lutte depuis le 05 décembre 2019, appelle les travailleurs Portuaires et Dockers que nous représentons massivement à :

- **Poursuivre l'arrêt des heures supplémentaires, shifts exceptionnels.**
- **Poursuivre le travail dans le strict respect de la sécurité.**

.../...

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

- **Un arrêt de travail de 72 heures les 22, 23 et 24 janvier 2020 avec opération « ports morts » et participation massive aux mobilisations organisées dans les territoires.**
- **Maintenir les piquets de grève toute la semaine prochaine devant les directions des 7 grands ports maritimes.**

Par ce nouvel appel, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. réaffirme la détermination des Travailleurs des ports, des Ouvriers Dockers à poursuivre la lutte interprofessionnelle contre ce projet de loi et plus généralement, la philosophie libérale du gouvernement qui entraînera une accélération de la misère, de la précarité, de la pauvreté, ...

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. rappelle qu'elle n'engagera aucune négociation avec le gouvernement sur nos revendications propres à la branche, concentrée uniquement sur le contexte interprofessionnel et **le retrait du projet de loi.**

La Fédération dénonce les déclarations hâtives et accusatrices sans fondement de certains médias (certainement courroie de transmission du gouvernement, du capital : 68 % des Français le pensent), du syndicat Alliance et du Ministre de l'Intérieur à l'encontre des Dockers du Havre qui ont participé mercredi soir à un rassemblement interprofessionnel, sans aucune volonté ou acte de violence. La Fédération rappelle qu'elle respecte l'ensemble des travailleurs de ce pays et appelle à chaque action de lutte, de mobilisation, au respect de chacune et chacun, relayé par l'ensemble de nos syndicats.

Nous invitons, par conséquent, à la retenue dans les propos utilisés afin que les journées de mobilisation se déroulent à l'identique des précédentes, sans aucune difficulté particulière.

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. regrette profondément le manque d'information de certaines radios, de certains médias télévisés pour les travailleurs, de toutes les professions qui luttent avec courage, détermination, sacrifice et exemplarité pour une cause juste au service de tous les travailleurs.

Enfin, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. invite les professionnels des ports ou les entreprises qui en dépendent, qui nous contactent localement ou nationalement, à interpeler sans délai le Président de la République et le Premier Ministre afin qu'ils mettent un terme au contexte actuel en **retirant leur projet de loi.**

La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. informe qu'elle ne répondra pas aux sollicitations de la presse, elle informera les médias par communiqué, des suites de la lutte et de la mobilisation.

Montreuil, le 17 janvier 2020